

LE CENDREDEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de la convocation : **26 mars 2026**Date de la séance : **1^{er} avril 2026 à 18 heures 30**Nombre de conseillers municipaux : **29**Nombre de présents : **28**Absent : **1****Présents** : ACCOT Nastascia - ALGAYER Stéphanie - ALLE Lauralee - ARCAMBAL Gilles - BONY Christophe - BRUSTEL Jean-Marc - CARDOSO- BONNET Sandrine - COURT Sébastien - DETHIERE David - DUBOISSET-CHATAGNIER Jacques - FERNAND Pierre - FOURTIN Margaux - GARMY Pélagie - LABRANDINE Julie - LAURENT Caroline - LIBIOUL Adrienne - MARCHENAY Christel - MONTEIRO Rojerio - MORIN Sébastien - NURIT France - PARIS Sylvie - PASDELOUP Vanessa - PONTRUCHER Bruno - PRESLE Jean-Paul - PRONONCE Hervé - SABATIER Charleen - SAVADOGO Etienne - VALLUY Karine.**Absent** : BONJEAN Damien.**Secrétaire de séance** : VALLUY Karine.**Président de séance** : PRONONCE Hervé.**N°26/04/01/007****OBJET : Désignation du correspondant défense.**

Désigner un **correspondant défense** au sein d'un conseil municipal n'est pas seulement une formalité administrative, c'est un véritable pont entre la Nation et les citoyens à l'échelle locale.

Depuis 2001, cette fonction est devenue essentielle pour maintenir le "lien Armée-Nation" dans un contexte où la conscription (le service militaire) n'existe plus.

1. Être l'interlocuteur privilégié des autorités / Le correspondant défense est le "visage" de la Défense dans la commune. Il assure la liaison avec :

- Le ministère des Armées.
- La délégation militaire départementale (DMD).
- Le centre du service national (CSN).

2. Sensibiliser et informer les citoyens / Son rôle est pédagogique. Il doit expliquer les enjeux de la défense moderne, qui ne se limite plus aux conflits classiques mais inclut aussi la **cyberdéfense**, la lutte contre le terrorisme ou les missions humanitaires des armées.

- **Pour les jeunes** : Il aide à promouvoir le parcours de citoyenneté (recensement, Journée Défense et Citoyenneté).
- **Pour tous** : Il informe sur les métiers de l'armée et les opportunités d'engagement (réserve opérationnelle, service civique).

3. Organiser le devoir de mémoire / C'est sans doute la mission la plus visible. Le correspondant défense veille à la qualité des cérémonies patriotiques (11 novembre, 8 mai, etc.). Il s'assure que la mémoire des combattants reste vivante, notamment auprès des écoliers de la commune.

4. Un appui en cas de crise (Résilience) / En cas de crise majeure (catastrophe naturelle, plan Vigipirate renforcé), le correspondant défense possède une culture de sécurité qui peut aider le maire à mieux comprendre les dispositifs de protection et de secours mis en place par l'État.

Compte-tenu de ces éléments, Monsieur PRONONCE propose au Conseil Municipal de désigner son correspondant défense, à savoir :

Karine VALLUY

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 3 avril 2026
Reçu en préfecture le 2 avril 2026

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.